



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Parc national du Canada

Ivvavik

Plan directeur

2018



2018

Parc national du Canada
Ivvavik

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2018.

Plan directeur du Parc national du Canada Ivvavik.

Papier : R64-514/2018F
978-0-660-23912-5

PDF : R64-514/2018F-PDF
978-0-660-23911-8

Également publié en anglais sous le titre :
Ivvavik National Park of Canada Management Plan

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou le parc national du Canada Ivvavik :

Parc national du Canada Ivvavik
Agence Parcs Canada, Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest
C.P. 1840
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), Canada
X0E 0T0

Tél : 867-777-8800, fax: 867-777-8820
Courriel : Inuvik.info@pc.gc.ca
<http://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/yt/ivvavik>

Sources des images de la page couverture

*En haut, de gauche à droite : Fritz Mueller, Nathalie Heiberg-Harrison, Parcs Canada
En bas : Fritz Mueller*

AVANT-PROPOS



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur du parc national du Canada Ivvavik vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver le Plan directeur du parc national du Canada Ivvavik.

Catherine McKenna
*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique
et ministre responsable de Parcs Canada*

Comité consultatif de la gestion de la faune – versant nord

L'Honorable Catherine McKenna
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique Ottawa, Canada
K1A 0H3

Le 30 novembre 2017

Objet : Plan directeur du parc national Ivvavik

Madame,

Le Comité consultatif de la gestion de la faune (versant nord) est heureux de recommander l'approbation du plan directeur modifié du parc national Ivvavik (2017).

Le parc national Ivvavik est le premier parc national au Canada à être créé en vertu d'une entente de règlement d'une revendication territoriale globale – la *Convention définitive des Inuvialuit* (1984). Cette origine particulière se reflète dans le régime de gestion participative établi pour le parc dans la *Convention définitive des Inuvialuit* et décrit dans le plan directeur. Le Comité consultatif de la gestion de la faune (versant nord) recommande ce nouveau plan modifié en vertu des pouvoirs décrits à l'article 12(9) de la *Convention définitive des Inuvialuit*.

Le plan décrit les liens solides qui unissent la *Convention définitive des Inuvialuit* et la *Loi sur les parcs nationaux*. Ce rapport se reflète dans les buts et objectifs du plan modifié. Le plan reconnaît pleinement et explicitement le droit des Inuvialuit d'utiliser et de gérer les ressources du parc, et d'en profiter, sur lesquelles ils comptent depuis toujours. Il reconnaît aussi l'intérêt de l'ensemble des citoyens canadiens à conserver une région ayant une importance considérable à l'échelle nationale et internationale. Les modifications apportées régulièrement au plan directeur permettent d'assurer que la gestion du parc national Ivvavik est adaptée aux problèmes et défis associés aux changements environnementaux, sociaux et économiques dans la région. Elles représentent aussi un nouvel engagement envers l'optimisation des retombées économiques actuelles et potentielles associées au parc.

Les dispositions de gestion participative prises avec d'autres organismes pertinents constituent des éléments importants du plan. Les représentants de Parcs Canada ont montré leur engagement envers ces dispositions tout au long du processus de planification. La même coopération sera essentielle à la mise en œuvre réussie des objectifs du plan.

Le plan directeur modifié du parc national Ivvavik 2017 est un élément important du maintien d'un régime global de conservation pour tout le versant nord du Yukon et nous sommes heureux de l'appuyer.

Original signé par :

Ernest Pokiak, Conseil Inuvialuit de gestion du gibier
Matt Clarke, gouvernement du Yukon
Daniel C. Gordon, Conseil Inuvialuit de gestion du gibier
David Tavares, gouvernement du Canada
Lindsay Staples, président

RECOMMANDATIONS

Recommandé par :

Daniel Watson
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



Steve Blake
*Directeur d'unité de gestion
Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest
Parcs Canada*

RÉSUMÉ

Le parc national du Canada Ivvavik a été créé en 1984 dans le cadre de la *Convention définitive des Inuvialuit* (CDI). La CDI définit les limites et le mandat du parc et fournit des lignes directrices pour sa planification et sa gestion. De concert, Parcs Canada et les Inuvialuit ont veillé à gérer le parc Ivvavik en respectant l'esprit et les intentions de la CDI. Ce partenariat continu, par l'intermédiaire d'organismes comme le Conseil consultatif de la gestion de la faune (Versant nord), est central dans la gestion et l'exploitation du parc et fait partie intégrante de tous les aspects du présent plan.

Ivvavik, qui signifie « endroit où l'on donne naissance, aire de croissance », est un nom qui reconnaît le rôle important du parc en tant qu'aire de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine, une ressource faunique essentielle pour les Inuvialuit et d'autres peuples autochtones depuis des milliers d'années. Le parc tire sa richesse à la fois de l'histoire de la population d'Ivvavik et de la terre et des eaux dont il fait partie.

La vision du plan reflète cette relation privilégiée et continue de valoriser l'enrichissement des connaissances sur le parc et sa conservation. Elle honore les traditions, la culture et les aspirations des peuples Inuvialuit et cherche à préserver à long terme leurs traditions culturelles et l'environnement tout en tirant des avantages économiques. Ivvavik est également connu pour être un lieu où les visiteurs apprennent par leurs expériences à connaître cette terre et son importance dans la culture Inuvialuit.

On a défini quatre stratégies clés qui orienteront la gestion du parc national Ivvavik pendant la durée du plan directeur. La première vise à protéger et conserver les écosystèmes naturels, l'habitat, la faune, les ressources culturelles et les pratiques des Inuvialuit, à partir des connaissances scientifiques et traditionnelles les plus solides qui soient. Elle reconnaît l'importance de disposer d'une base de connaissances complète sur le parc, utilisable régulièrement et efficacement dans la prise de décisions de gestion. La seconde stratégie consiste à développer les utilisations du parc dans le respect des valeurs culturelles et écologiques. Parce que le parc est un milieu sauvage éloigné, on devra déployer des efforts pour encourager les visiteurs à accéder aux possibilités d'immersion dans le parc Ivvavik et à vivre en profondeur sa nature et la culture de ses habitants traditionnels. La troisième stratégie fait en sorte que des perspectives tangibles et significatives augmentent les avantages procurés aux Inuvialuit par la gestion et les activités économiques du parc. La stratégie met l'accent à la fois sur les avantages directs, comme les emplois liés à l'exploitation du parc, et sur les avantages indirects, comme les débouchés naissant de l'activité du parc. La quatrième stratégie accroît les connaissances et la compréhension de l'importance du parc pour la diversité naturelle et culturelle mondiale grâce à la diffusion de connaissances et d'expériences.

Ces stratégies orienteront la mise en œuvre du plan pendant la décennie à venir et concrétiseront la vision du parc national Ivvavik.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	iii
RECOMMANDATIONS	v
RÉSUMÉ	vii
1.0 INTRODUCTION	1
2.0 IMPORTANCE DU PARC NATIONAL IVVAVIK	4
3.0 CONTEXTE DE PLANIFICATION	5
4.0 VISION	7
5.0 STRATÉGIES CLÉS	8
6.0 ZONAGE	12
7.0 RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE	15

Cartes

Carte 1: Cadre régional.....	2
Carte 2: Parc national Ivvavik	3
Carte 3: Zonage du parc national Ivvavik	13

1.0 INTRODUCTION

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada est tenu d'élaborer un plan directeur pour chaque parc national. Le Plan directeur du parc national du Canada Ivvavik garantit la responsabilité de Parcs Canada envers tous les Canadiens en énonçant comment la gestion du parc atteindra des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

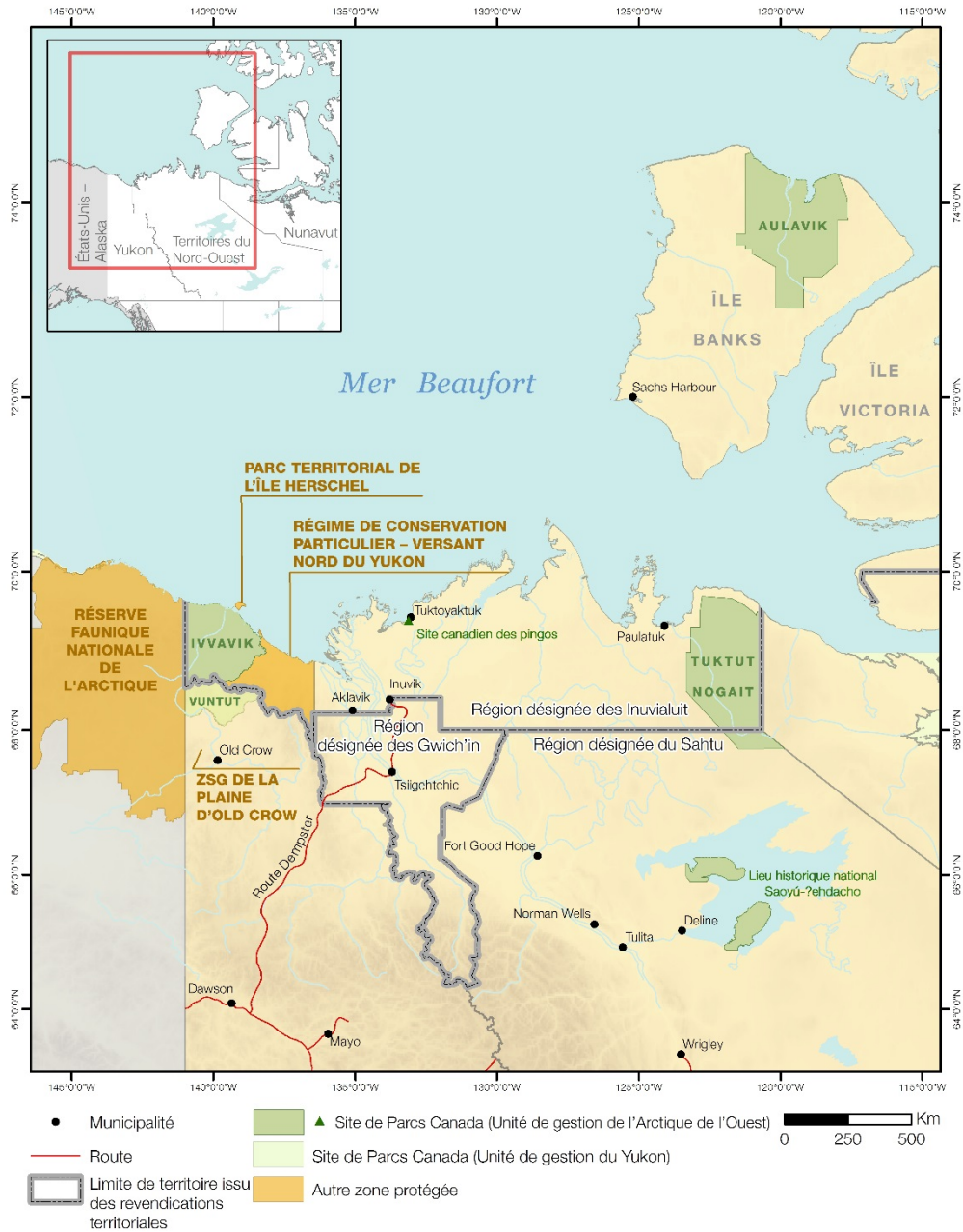
La *Convention définitive des Inuvialuit* (CDI) prévoyait la création du parc national Ivvavik, qui fait partie d'une étendue plus large de terres et d'eaux, le Versant nord du Yukon, régi par un régime de conservation particulier. La principale finalité du parc est la conservation de la faune, de son habitat et de ses utilisations traditionnelles par les Inuvialuit. En plus de protéger les aires de mise bas de la harde de caribou de la Porcupine et de préserver la diversité écologique exceptionnelle d'une zone représentative des régions naturelles du nord du Yukon et du delta du fleuve Mackenzie, le parc confère continuité et reconnaissance à l'histoire vivante des relations entre les hommes et le paysage qui s'écrit depuis 8 000 ans.

Par ailleurs, la CDI a établi l'environnement de cogestion par lequel le parc Ivvavik est administré. Le Conseil consultatif de la gestion de la faune (Versant nord) (CCGF-VN), composé de représentants des Inuvialuit, du gouvernement du Yukon et du gouvernement fédéral, a un rôle central. Le CCGF-VN conseille le ministre chargé des parcs nationaux sur certains aspects de la planification et de la gestion du parc et recommande un plan directeur du parc au ministre. Parcs Canada gère le parc national Ivvavik en collaboration avec le CCGF-VN et a élaboré la présente ébauche de plan directeur en étroite coopération avec le Conseil et d'autres partenaires clés.

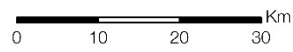
Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national Ivvavik en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Les gestionnaires du parc favoriseront un dialogue ouvert avec les Inuvialuit sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion du parc national Ivvavik dans les années à venir.

Carte 1: Cadre régional



Carte 2: Parc national Ivavik



2.0 IMPORTANCE DU PARC NATIONAL IVVAVIK

Dans les années 1970, l'importance de la protection de l'aire de répartition de la harde des caribous de la Porcupine a considérablement attiré l'attention du public suite à l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie, dirigée par le juge Thomas Berger. Cette enquête préconisait l'établissement d'une réserve faunique internationale à cheval entre le Canada et les États-Unis. Du côté canadien de la frontière, l'initiative a conduit à des propositions de protection et de conservation très strictes d'une vaste superficie du nord du Yukon. Finalement, un accord de revendication territoriale a inclus une surface de 9 750 mètres carrés dans le territoire traditionnel des Inuvialuit pour la création de ce qui est devenu le parc national Ivvavik. Il s'agissait du premier parc national au Canada créé à la suite d'un accord sur des revendications territoriales autochtones.

Le parc national du Canada Ivvavik protège pour toujours des parties de deux régions naturelles du Canada : le nord du Yukon et le delta du fleuve Mackenzie. Par sa diversité, son caractère écologique unique et son paysage culturel, à la fois ancien et encore très vivant, le parc national Ivvavik présente une importance et un intérêt pour tous les Canadiens.

Le nom du parc Ivvavik, qui signifie « endroit où l'on donne naissance, aire de croissance », reconnaît son rôle comme lieu de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine, source de subsistance traditionnelle des Inuvialuit et d'autres peuples autochtones depuis des milliers d'années. L'engagement à préserver la diversité écologique du lieu conduit à protéger aussi l'habitat d'autres grands mammifères, comme le grizzli, le bœuf musqué et l'ours blanc. Les zones côtières, les lacs et les rivières d'eau douce constituent des aires importantes de reproduction et de nidification pour une incroyable variété d'oiseaux migrateurs. La rivière Firth abrite un des plus grands stocks de Dolly Varden du Canada occidental. Ce poisson est une source d'alimentation traditionnelle importante chez les Inuvialuit.

Le parc national Ivvavik se situe dans le refuge béringien, une région non englacée s'étendant entre l'Amérique du Nord et la Sibérie. Parce que la région n'était pas englacée pendant la dernière période glaciaire, la rivière Firth est une des plus vieilles rivières du Canada et plusieurs des sites archéologiques du parc comptent parmi les sites les plus anciens de l'Arctique canadien. Huit cultures différentes se sont déplacées dans ce qui constitue aujourd'hui le parc national Ivvavik et ont puisé dans ses ressources. Le site connu le plus ancien, Engigstciak, aurait été déjà utilisé il y a 8 000 ans. Plusieurs fois millénaire, l'histoire des populations d'Ivvavik et de l'écosystème dont ils font partie puise dans son passé lointain pour se poursuivre jusqu'à nos jours.

3.0 CONTEXTE DE PLANIFICATION

Fondements législatifs du parc. Le paragraphe 12(6) de la CDI prévoit que « la planification et la gestion du parc doivent être orientées vers la protection des caractéristiques sauvages de la région en vue de préserver, dans la mesure du possible, l'état sauvage de cette région, et de protéger et gérer les populations et l'habitat fauniques au sein de la région ». À l'échelle fédérale, la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et la CDI sont les principaux textes législatifs régissant l'administration du parc Ivvavik. Il est important de souligner qu'en cas d'incohérence ou de conflit entre les textes, la CDI prévaut sur la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. D'autres lois fédérales s'appliquent, notamment la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, la *Loi sur les espèces en péril* et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Environnement de cogestion. La CDI définit les relations entre Parcs Canada et les Inuvialuit et prévoit les fondements de la cogestion du parc. Pour être efficace, la gestion de l'environnement doit se fonder sur une coopération intégrant la gestion du territoire et de la faune ainsi que les besoins des populations et leur identité culturelle. En plus du Conseil consultatif de la gestion de la faune – Versant nord (CCGF-VN), les autres organismes de cogestion chargés de la gestion du parc en vertu de la CDI sont le Comité mixte de gestion de la pêche, le Comité d'étude des répercussions environnementales et le Bureau d'examen des répercussions environnementales. Parcs Canada coopère aussi étroitement avec les dirigeants inuvialuits de la région et de la collectivité d'Aklavik afin de s'assurer que les stratégies de croissance économique et de gestion de la faune soient équilibrées et décidées en connaissance de cause. La Société régionale inuvialuite, le Conseil de gestion du gibier inuvialuit, le Comité de chasseurs et de trappeurs d'Aklavik et l'Aklavik Community Corporation (Société communautaire d'Aklavik) sont toutes des organisations inuvialuits établies en vertu de la CDI. Le Groupe de travail sur le plan directeur du parc national Ivvavik a été établi et chargé de rédiger le présent plan directeur.

Avantages économiques. La CDI reconnaît l'importance des contributions du parc national Ivvavik et de Parcs Canada en matière d'emploi et de débouchés pour la population inuvialuite. La CDI énonce explicitement la nécessité de fournir des formations permettant aux populations d'accéder à l'emploi ainsi qu'un accès préférentiel aux débouchés économiques procurés par le parc.

Changements climatiques. Les changements climatiques continuent de modifier les processus écologiques et physiques de la région à une vitesse sans cesse croissante. La modification du pergélisol, de l'érosion littorale et des glissements de terrain, l'évolution des saisons et les fluctuations spectaculaires de la température ont une incidence capitale sur les systèmes naturels, les ressources historiques et les pratiques culturelles modernes des Inuvialuit. En tant que parc national, Ivvavik peut jouer un rôle important de conservation et peser sur ces questions mondiales. Les agences partenaires se sont engagées à diffuser les informations scientifiques, traditionnelles et locales concernant les changements environnementaux et les facteurs de stress environnementaux. Des stratégies réduisant les facteurs humains régionaux des changements climatiques seront définies et mises en œuvre chaque fois que ce sera possible.

Exploitation aux fins de subsistance. Les Inuvialuit conservent des droits d'exploitation de la faune à des fins de subsistance dans le parc. La côte de la mer de Beaufort et les principaux corridors fluviaux sont cruciaux, car ils forment des voies de navigation et de déplacement importantes. Les ours blancs sont chassés en hiver et au printemps et les grizzlis au printemps et au début de l'été. En été, les Inuvialuit exploitent les ressources halieutiques à partir de camps de pêche et de pêche à la baleine installés sur la côte d'Ivvavik ou à proximité. La rivière Firth, qui abrite un des plus grands stocks

de Dolly Varden du Canada occidental, fait partie du territoire de pêche des Inuvialuit. En automne, ils chassent les oies et certains ongulés comme le mouflon de Dall, l'original et le bœuf musqué. Le caribou de la Porcupine est chassé tout au long de l'année et sa viande est cruciale pour la sécurité alimentaire des Inuvialuit. La chasse au grizzli est importante aussi et elle est gérée au moyen d'un système de quotas.

Visites. Le parc national Ivvavik reçoit 100 visiteurs par an environ. Depuis 2013, la majorité des visiteurs annuels étaient soit des campeurs venus en avion au camp de base d'Imniarvik, soit des membres d'expéditions privées ou commerciales de descente en eau vive dans la rivière Firth. Les voyages au camp de base d'Ivvavik permettent aux visiteurs d'explorer le parc en optant pour des forfaits de randonnées guidées de cinq à sept jours, comprenant le transport aérien nolisé, l'hébergement et les repas.

Plans régionaux et plans visant certaines espèces. Outre les plans de gestion écosystémique généraux établis pour la région, plusieurs plans spécifiques à certaines espèces procurent une orientation sur la gestion et la protection de plusieurs espèces comme la harde de caribous de la Porcupine, le grizzli et le bœuf musqué. En vertu de la législation sur les espèces en péril régissant la gestion des espèces disparues, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes, des processus de planification ont été édictés pour le carcajou, l'ours blanc, ainsi que les sous-espèces de la toundra du faucon pèlerin et du hibou des marais.

Parc territorial de l'île Herschel Qikiqtaruk. Situé au large de la côte nord, le parc territorial de l'île Herschel Qikiqtaruk a des liens étroits avec le parc Ivvavik, à la fois spatiaux et historiques. Les deux parcs font partie de la zone écologique du Versant nord, protégée en vertu de la CDI par un régime de conservation particulier dont la principale finalité est la conservation de la faune et de son habitat et la préservation des usages autochtones traditionnels des ressources. Les parcs peuvent se compléter dans plusieurs domaines, par exemple les expériences et la gestion des visiteurs, la gestion des croisières et les relations des Inuvialuit avec les parcs.

Zones de conservation liées. Ivvavik est lié à d'autres aires de conservation : le parc territorial de l'île Herschel Qikiqtaruk, les zones soustraites prévues dans la CDI, l'Alaska National Wildlife Refuge, la zone spéciale de gestion de la plaine d'Old Crow et le parc national Vuntut.

Changements apportés depuis le plan directeur de 2007. Des progrès importants ont été réalisés vers la vision définie dans le plan directeur de 2007. Autrefois appelé poste de garde du ruisseau Sheep, le camp opérationnel d'Imniarvik (camp de base du ruisseau Sheep) situé au cœur du parc s'est transformé en noyau central de la programmation et des visites. Des investissements stratégiques dans les infrastructures et les biens ont réduit l'empreinte environnementale d'Imniarvik tout en améliorant la sécurité et le confort des installations pour les visiteurs en provenance du Canada et du reste du monde. En se fondant sur de nouveaux partenariats et l'image de plus en plus attractive d'Ivvavik comme destination de tourisme arctique, Parcs Canada participe à l'établissement d'un secteur touristique diversifié et résilient dans la région. Concernant l'intégrité écologique, des projets scientifiques ciblés de conservation ont permis de mieux comprendre cette région naturelle. La surveillance de l'intégrité écologique a par ailleurs confirmé le degré élevé d'intégrité écologique prévalant dans le parc.

Évaluation de l'état du parc. L'Évaluation de l'état du parc national du Canada Ivvavik (2015) a permis de cerner trois questions principales sur lesquelles l'élaboration du présent plan directeur doit se pencher : 1) intégration du savoir traditionnel à la gestion du parc; 2) faibles avantages économiques pour les collectivités et maigres possibilités d'entrer en relation avec des Canadiens en raison du faible nombre de visiteurs; et 3) érosion côtière : il faut surveiller les régions touchées pour mieux comprendre les processus et ainsi prendre des décisions de gestion éclairées.

4.0 VISION

En 1993, Parcs Canada et la collectivité d'Aklavik ont coopéré à la rédaction de l'énoncé de vision suivant pour le parc national Ivvavik :

« La terre pourvoira aux besoins de ceux qui la protègent ».

Pour ce, les énoncés suivants doivent se vérifier.

- Le parc national Ivvavik, « endroit où l'on donne naissance », est un territoire préservant les liens entre la harde de caribous de la Porcupine et la culture et les traditions du peuple inuvialuit.
- Le parc national Ivvavik est un milieu sauvage vierge à la diversité écologique exceptionnelle. Les écosystèmes du parc sont sains tout comme leur fonctionnement, comme le montrent la propreté des lacs et des rivières, la faune abondante et les processus naturels continus comme les relations prédateur-proie, la migration et les feux.
- Le parc national Ivvavik joue un rôle dans des enjeux internationaux de conservation, comme les changements climatiques et la protection des terres vierges, principalement en servant de référence pour la mesure de l'intégrité des écosystèmes et en communiquant les changements constatés.
- Dans le parc national Ivvavik, les visiteurs font l'expérience d'un milieu sauvage et éloigné. Grâce à un tourisme misant sur les expériences vécues, les visiteurs apprennent à connaître la culture inuvialuite et l'importance du territoire pour le peuple inuvialuit.
- Le parc national Ivvavik est un milieu permettant aux Inuvialuit de renouer avec leurs traditions culturelles et de les transmettre aux générations futures. Les ressources culturelles, comme les anciens sites d'habitation, sont respectées et le lien est établi entre le passé et la culture vivante.
- Le parc national Ivvavik soutient les aspirations du peuple inuvialuit à tirer pleinement avantage du parc. Les Inuvialuit occupent les emplois du parc et participent à la direction de la gestion du parc, au tourisme, aux marchés et à l'économie de services liés au parc.
- Le parc national Ivvavik travaille en partenariat avec des initiatives de développement régional pour accroître les avantages économiques que peuvent tirer les populations inuvialuites du parc.
- Le parc national Ivvavik respecte et intègre les connaissances traditionnelles et scientifiques dans ses décisions.
- Pour prospérer, le parc national Ivvavik établit et maintient des partenariats efficaces, contribuant à sa conservation et à l'approfondissement des connaissances le concernant.

5.0 STRATÉGIES CLÉS

Pendant la durée du présent plan, la gestion du parc national Ivvavik sera axée autour de quatre stratégies ainsi que des objectifs et buts connexes. La réussite de leur mise en pratique dépendra de la consolidation continue du partenariat noué entre les Inuvialuit et Parcs Canada. Les partenaires s'engagent à construire leur relation en renforçant les capacités des collectivités inuvialuites et en restant constamment mobilisés dans les prises de décision et l'exploitation du parc. L'engagement de partenariat concerne aussi toutes les stratégies et les objectifs cités ci-dessous.

Stratégie 1 : Comprendre et conserver les ressources naturelles et culturelles du parc national Ivvavik

La conservation et la protection des ressources naturelles et culturelles du parc national Ivvavik sont exigées par la *Convention définitive des Inuvialuit (CDI)* et la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Les écosystèmes naturels, l'habitat, la faune, les ressources culturelles et les pratiques des Inuvialuit doivent être protégés. La harde de caribous de la Porcupine joue un rôle fondamental dans le maintien des traditions culturelles des Inuvialuit et leur vie sur ce territoire; c'est pourquoi la préservation de la santé de la harde est au cœur des mesures de conservation. Pour gérer efficacement le parc, il faut posséder une connaissance approfondie de ses ressources, qui s'acquiert idéalement par l'association de savoirs traditionnels et de connaissances scientifiques. La stratégie consiste à s'engager à acquérir, diffuser et appliquer un vaste éventail de données pertinentes dans la prise de décisions. Elle consiste également à s'engager à employer des principes de gestion adaptative afin de promouvoir la conservation des ressources naturelles et culturelles du parc.

Objectif 1.1

Les décisions de gestion s'appuient sur des preuves scientifiques, des données obtenues par les activités de surveillance et les connaissances traditionnelles des Inuvialuit.

Buts :

- les projets de science de la conservation/de connaissances traditionnelles sont réalisés en collaboration par les Inuvialuit et Parcs Canada de manière continue;
- les connaissances traditionnelles sont incorporées dans la conception des recherches et les plans de surveillance de l'intégrité écologique et elles sont acquises en fonction de pratiques établies;
- les résultats des recherches et de la collecte de connaissances traditionnelles sont mis à la disposition des gestionnaires du parc et des partenaires de cogestion chaque année, puis discutés dans les assemblées de cogestion.

Objectif 1.2

Les écosystèmes et les ressources culturelles font l'objet d'une surveillance régulière et les informations qui en sont tirées sont prises en compte dans les décisions de gestion.

Buts :

- la surveillance de l'intégrité écologique et des ressources culturelles est réalisée annuellement;
- les résultats de la surveillance sont mis à la disposition des gestionnaires du parc et des partenaires de cogestion, puis discutés dans les assemblées de cogestion;
- l'utilisation des connaissances traditionnelles dans la prise de décisions et les mesures de gestion fait l'objet d'un résumé annuel;

- Parcs Canada et les Parcs du Yukon ont discuté officiellement des possibilités de collaboration en matière de surveillance de l'intégrité écologique et des ressources culturelles dans le parc national Ivvavik et le parc territorial de l'île Herschel Qikiqtaruk pendant les trois années à venir.

Objectif 1.3

Les ressources naturelles et culturelles d'Ivvavik sont protégées par un programme d'application de la loi proactif qui cerne les menaces, les surveille et intervient au besoin.

Buts :

- élaboration et mise en œuvre d'un plan de travail d'application de la loi, montrant comment les priorités de protection seront promues par une application efficace de la loi tout au long de l'année;
- la planification, les objectifs et les mesures d'application de la loi seront réalisés en collaboration avec les usagers des collectivités inuvialuites contribuant par leurs connaissances traditionnelles et leurs observations à garantir la conformité au règlement du parc.

Stratégie 2 : Découvrir le versant nord du Yukon et la culture des Inuvialuit

Bien que le parc national Ivvavik conserve son caractère sauvage et reculé, il existe plusieurs possibilités d'en apprécier le milieu spectaculaire et de comprendre les racines traditionnelles et culturelles profondes du peuple Inuvialuit dans la région. Il sera important d'attirer des visiteurs en quête d'expériences variées. Les usagers traditionnels inuvialuits du parc feront vivre aux visiteurs d'Ivvavik une profonde immersion riche en significations dans cet endroit si particulier et sa culture établie de longue date par ses habitants. Les histoires d'autrefois et celles plus contemporaines de la culture locale sont partagées avec les visiteurs du parc et les chercheurs. La stratégie cherche aussi à ce que tous les usagers du parc respectent le territoire et la relation dynamique qu'entretiennent les Inuvialuit avec l'écosystème.

Objectif 2.1

Des activités de promotion et de sensibilisation ciblées invitent les Canadiens à faire d'Ivvavik leur destination de voyage.

Buts :

- tendance à la hausse du nombre de visiteurs, dans les limites permises par la préservation de l'intégrité des ressources du parc et ses installations;
- accès aux marchés cibles par une collaboration avec des partenaires de marketing régionaux, territoriaux et nationaux, des voyagistes et d'autres acteurs;
- élaboration et, au besoin, mise à jour de supports autonomes (par ex. de brochures) promouvant les possibilités offertes aux visiteurs.

Objectif 2.2

Les interactions entre le personnel de Parcs Canada, les Inuvialuit et d'autres fournisseurs de services entrant en relation avec les visiteurs du parc sont améliorées.

Buts :

- accroissement de la qualité des programmes d'interprétation exécutés par le personnel de Parcs Canada et des résultats des fournisseurs de services inuvialuits afin de constamment enchanter et satisfaire les visiteurs et d'obtenir des évaluations positives de leur part;

- offre régulière de formations sur l'expérience de séjour aux fournisseurs de services inuvialuits en relation avec les visiteurs;
- élargissement des possibilités de participation des fournisseurs de services inuvialuits et autres aux programmes d'interprétation.

Objectif 2.3

Les commentaires des visiteurs sur leur usage du parc et leur satisfaction contribuent à améliorer l'offre de séjour et de visite à Ivvavik.

Buts :

- constitution d'un profil des visiteurs, adapté à Ivvavik, par la collecte systématique de renseignements sur les visiteurs et de leur rétroaction, dans un délai de trois ans;
- transmission du résumé annuel de la rétroaction des visiteurs aux gestionnaires du parc et aux partenaires de cogestion.

Objectif 2.4

Les renseignements sur la planification de voyage aident, encouragent et informent les visiteurs indépendants et les pourvoyeurs.

Buts :

- mise à jour régulière des publications informatives destinées aux visiteurs;
- révision régulière de la pertinence et de l'accessibilité des publications informatives destinées aux visiteurs en fonction des besoins des visiteurs actuels;
- présentation du matériel publicitaire des partenaires, y compris celui des fournisseurs de services inuvialuits, le cas échéant.

Objectif 2.5

La faisabilité de possibilités de visites par la mer entraînant une augmentation du trafic de navires de croisière et d'embarcations particulières le long de la côte nord d'Ivvavik sera évaluée.

Buts :

- étude des difficultés et des possibilités liées à l'accès de visiteurs par la mer dans un délai de cinq ans et, au besoin, mise en place de stratégies d'atténuation, notamment d'une stratégie de communication traitant des répercussions négatives;
- élaboration de protocoles d'accès par la mer en partenariat avec les principales parties intéressées, qui seront mis à la disposition d'utilisateurs ciblés.

Stratégie 3 : Contribuer à la croissance et la prospérité des collectivités inuvialuites

Permettre aux Inuvialuit de participer à part entière à la société et à l'économie nordique et nationale est un des principes fondamentaux de la CDI. En acceptant l'établissement du parc national Ivvavik, les Inuvialuit ont choisi de partager ce trésor avec tous les Canadiens et le monde entier, dans l'espoir que les emplois et les débouchés économiques créés par le parc contribuent au bien-être de leurs familles et leurs collectivités. Des perspectives tangibles et significatives devront consolider les avantages procurés aux Inuvialuit. La stratégie traite de la capacité de participation ainsi que de la promotion des perspectives d'emploi et des possibilités économiques.

Objectif 3.1

Exploiter les possibilités de participation accrue des Autochtones à la main-d'œuvre du parc et repérer des débouchés contractuels et d'autres possibilités de retombées économiques.

Buts :

- représentation adéquate des Inuvialuit à divers niveaux au sein de la main-d'œuvre du parc national Ivvavik, notamment à des postes mettant en valeur des méthodes traditionnelles d'acquisition des connaissances et de protection de la nature;
- contribution régulière de Parcs Canada à des initiatives régionales de perfectionnement des compétences et de renforcement des capacités visant les Inuvialuit de la région;
- élaboration d'une stratégie de ressources humaines en développement de carrière et renforcement des capacités à Parcs Canada, en coopération avec la Société régionale inuvialuite, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et d'autres partenaires clés afin d'encourager le maintien en poste et l'avancement du personnel inuvialuit;
- croissance continue des retombées économiques engendrées par le tourisme, les débouchés contractuels et les autres entreprises commerciales pour les Inuvialuit.

Objectif 3.2

Les jeunes Inuvialuit participent de façon accrue aux programmes d'Ivvavik et le nombre d'emplois occupé par des jeunes augmente.

Buts :

- mise en place de programmes novateurs aidant les jeunes et les adultes à faire carrière dans le parc et permettant de recruter des Inuvialuit dans la main-d'œuvre du parc;
- augmentation du nombre de jeunes Inuvialuit participant à des activités d'apprentissage et employés dans le parc;
- étude, en collaboration avec des partenaires inuvialuits, des possibilités d'organisation d'un camp culturel ou d'un rassemblement à Ivvavik.

Objectif 3.3

Des personnes et des entreprises inuvialuites participent aux opérations, services et activités économiques liées au parc et en tirent profit.

Buts :

- annonce publique par Parcs Canada des possibilités, et priorité donnée aux entreprises et aux personnes inuvialuites pour ce qui est de la participation à l'exploitation du parc et à la prestation de services aux visiteurs;
- en collaboration avec la Société régionale inuvialuite, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et d'autres partenaires clés, mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités qui permettra aux Inuvialuit de participer à la gestion du parc et aux activités de surveillance dans des fonctions de soutien sous contrat, par exemple en tant qu'assistants de recherche, hôtes culturels et surveillants d'ours.

Stratégie 4 : Faire connaître nos histoires

En coopération avec ses partenaires inuvialuits, Parcs Canada assurera la promotion du parc et des valeurs naturelles et culturelles au nom desquelles il a été créé. Grâce au parc national Ivvavik, les collectivités d'Inuvik et d'Aklavik servent de pont entre, d'une part, les visiteurs canadiens et étrangers et, d'autre part, la terre, la culture dynamique et l'importance mondiale du parc. Il faudra des approches novatrices pour mieux sensibiliser à l'existence d'Ivvavik et faire connaître ses paysages, l'action de conservation qui y est menée, l'importance de son patrimoine culturel et les possibilités de visite.

Objectif 4.1

Les Canadiens éloignés du parc national Ivvavik ont créé des liens avec le lieu.

Buts :

- tendance à la hausse du nombre de contacts établis dans le cadre des programmes de diffusion en milieu urbain;
- augmentation de la portée numérique d'Ivvavik dans les réseaux sociaux et d'autres plateformes du Web, notamment les pages Web d'Inuvialuit, le cas échéant;
- présentation régulière du parc national Ivvavik dans des médias imprimés, numériques et audiovisuels.

Objectif 4.2

La communication des activités de conservation des ressources écologiques et culturelles est activement préparée et améliorée grâce à des partenariats efficaces.

But :

- Parcs Canada et les Parcs du Yukon ont officiellement discuté de possibilités de coopération aux fins de réalisation et de communication des objectifs de conservation communs au parc national Ivvavik et au parc territorial de l'île Herschel dans les trois années à venir.

6.0 ZONAGE

Le système de zonage des parcs nationaux de Parcs Canada est une méthode intégrée de classification des terres et des eaux dans un parc national, qui permet de désigner des endroits où des activités particulières peuvent être réalisées sur terre et sur l'eau, en fonction de la capacité à fournir du soutien à ces activités dans chaque zone. Le système de zonage compte cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale;
- Zone II – Milieu sauvage;
- Zone III – Zone de milieu naturel;
- Zone IV – Loisirs de plein air; et
- Zone V – Services du parc.

Trois zones sont utilisées dans Ivvavik. Le plan de zonage actuel est en très grande partie dans la ligne du plan directeur précédent. Pendant la durée du présent plan, on accordera une attention particulière aux zones côtières du parc afin de s'assurer de la cohérence entre le degré d'activité et le zonage. Les dispositions du zonage ne s'appliquent pas aux

Une reconnaissance particulière est donnée à un certain nombre de zones de préservation spéciale (zones I). Les lieux et la nature des ressources importantes sont :

- Lagune Clarence : Ressources culturelles, y compris un groupe des premiers sites inuvialuits.
- Pointe Catton : Ressources historiques et ressources datant de la fin de la période qui a précédé l'arrivée des Européens, y compris un groupe des premiers sites inuvialuits .
- Baie Roland : Site important inuvialuit où se trouvent des vestiges de plusieurs bâtiments.
- « Fosses à poissons » de la rivière Firth et du ruisseau Joe : Habitat indispensable à la reproduction et à l'hivernation du Dolly Varden. Les deux aires sont de petite taille et comprennent une très forte densité de poisson pendant plus de six mois durant l'année.

La CDI prévoit que la planification et la gestion du parc national Ivvavik « doivent être orientées vers la protection des caractéristiques fauniques de la région en vue de préserver, dans la mesure du possible, l'état sauvage de cette région » (paragraphe 12(6)). Conformément aux termes de la CDI et à la vision du parc, la majeure partie du parc national Ivvavik est désignée zone II – milieu sauvage, qui reconnaît l'importance capitale de la préservation d'écosystèmes où l'ingérence humaine est réduite au minimum.

Une seule aire d'Ivvavik, Imniarvik (camp de base du ruisseau Sheep), est désignée zone III – milieu naturel, en raison du degré de développement d'installations permettant de découvrir les valeurs du patrimoine culturel et naturel du parc. Le site sert aussi de base opérationnelle et de recherche au parc.

On a déterminé trois changements de zonage et de désignation connexe pour Ivvavik :

- Pour mieux faire correspondre le plan directeur au type d'utilisations du parc, les principes de zonage en vigueur et l'orientation fournie par la CDI, la rivière Firth, autrefois désignée zone I, est désormais une zone II – milieu sauvage, à l'exception des « fosses à poissons » mentionnées ci-dessus. La zone II garantit un degré élevé de protection et convient à ce type de corridor de fréquentation.
- Pour mieux faire correspondre le plan directeur aux principes de zonage en vigueur, la désignation de région écologiquement vulnérable a été retirée aux terrains de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine. Les terrains de mise bas continuent d'être désignés zone II – milieu sauvage, ce qui permet un degré de protection élevé de cette aire importante.
- La désignation de région culturellement sensible a été retirée au lac Trout. L'intérêt qui avait été marqué pour la création d'un pôle d'activités pour visiteurs dans la zone ne s'est pas concrétisé. Le lac Trout continue d'être classé en zone II – milieu sauvage, ce qui garantit la protection nécessaire de ses ressources culturelles et naturelles.

Hors du cadre du système de zonage, la présence de deux stations d'alerte du Nord sans personnel du ministère de la Défense nationale, à la pointe Stokes et la plage Komakuk, est considérée comme une utilisation non conforme. Les deux installations sont régies par un permis d'opérer, selon une entente conclue entre les Inuvialuit et le gouvernement du Canada.

7.0 RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Parcs Canada est responsable de l'évaluation et de l'atténuation des répercussions qu'ont ses mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, rédigée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, exige la tenue d'une évaluation environnementale stratégique (EES) de tous les plans et politiques soumis à l'approbation du Cabinet fédéral ou d'un ministre lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir des effets importants sur l'environnement, qu'ils soient positifs ou nuisibles.

Une évaluation environnementale stratégique a été entreprise pour le présent plan directeur, et l'orientation qui s'y trouve en matière de gestion a été ajustée en fonction des conclusions tirées. La partie qui suit présente un sommaire de l'évaluation environnementale :

Conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010)*, une évaluation environnementale stratégique (EES) a été réalisée pour le plan directeur du parc national Ivvavik (2017). L'EES a pour objet d'intégrer les considérations d'ordre environnemental dans l'élaboration des politiques, des plans et des propositions de programme afin d'appuyer la prise de décisions respectueuses de l'environnement. La portée de l'évaluation comprend la zone située dans les limites du parc national Ivvavik et la période considérée couvre les dix années suivant la date du plan, période après laquelle le plan sera révisé. Pendant cette période, les projets entrepris pour la mise en œuvre des objectifs de gestion énoncés dans le parc national Ivvavik seront évalués afin que soit déterminée la nécessité d'une évaluation environnementale en vertu de la *Convention définitive des Inuvialuit* et la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon*.

L'intention du plan directeur du parc national Ivvavik est de continuer à assurer un degré élevé de protection à la diversité écologique exceptionnelle et l'intégrité d'une zone représentative des régions naturelles du nord du Yukon et du delta du fleuve Mackenzie ainsi qu'à conférer continuité et reconnaissance à l'histoire des relations entre les hommes et le paysage. Les éléments environnementaux et culturels les plus notables du parc sont le terrain de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine, la rivière Firth, qui est la plus ancienne du Canada, et des sites archéologiques, notamment Engigstciak, qui comptent parmi les sites les plus anciens de l'Arctique canadien.

La mise en œuvre du plan entraînera essentiellement des résultats positifs, comme une amélioration de la compréhension et de la conservation des ressources naturelles et culturelles; l'exploitation de preuves scientifiques et de connaissances traditionnelles pour faire avancer les priorités régionales et locales en matière de conservation et permettre des décisions de gestion éclairées; l'enrichissement des expériences des visiteurs par l'ajout de produits permettant d'apprendre par l'expérience et une intégration accrue des connaissances et de la culture traditionnelles; et des avantages pour les bénéficiaires inuvialuits tirés des nouvelles possibilités de formation et perspectives économiques.

La stratégie d'augmentation de la fréquentation définie dans le plan directeur pourrait entraîner des effets nocifs sur l'environnement. Toutefois, ces effets devraient être atténués par d'autres stratégies proposées dans le plan, comme le développement de la recherche, de la surveillance et de la protection des ressources naturelles et culturelles ainsi que l'amélioration de l'expérience des visiteurs par une communication accrue et l'offre de nouveaux programmes. De plus, les politiques actuelles, comme la protection

par zonage du parc et la désignation de la majeure partie du parc en zones I (préservation spéciale) et II (milieu sauvage), et la *Convention définitive des Inuvialuit* prévoient des dispositions de protection des caractéristiques sauvages de la région en vue de préserver, dans la mesure du possible, l'état sauvage de cette région.

L'ébauche du plan a fait l'objet de consultations auprès de la population et des peuples autochtones. Le plan a été élaboré sous la direction du Groupe de travail sur le plan directeur du parc national Ivvavik, comptant des représentants du Conseil consultatif de la gestion de la faune (Versant nord), de la Société régionale inuvialuite, du Comité de chasseurs et de trappeurs d'Aklavik, de l'Aklavik Community Corporation (Société communautaire d'Aklavik), des Parcs du Yukon et de Parcs Canada. Les préoccupations soulevées ont été insérées dans le plan, comme il se doit.

Le plan appuie les stratégies fédérales de développement durable de Protéger la nature et les Canadiens. La mise en œuvre du Plan directeur du parc national du Canada Ivvavik (2017) ne devrait pas entraîner d'effet nuisible important sur l'environnement.